Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET D'ILLE ET VILAINE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Projet d'arrêté préfectoral réglementant la pêche en eau douce en Ille-et-Vilaine pour l'année 2016
Consultation du public du 9 novembre au 30 novembre 2015
Synthèse des observations

Le projet d'arrêté préfectoral réglementant la pêche en eau douce dans le département d'Ille-et-Vilaine a été soumis à la procédure de consultation du public en application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement concernant le principe de participation du public aux décisions, autres qu'individuelles, ayant une incidence sur l'environnement.

Le présent document a pour objet de faire connaître la synthèse des observations du public dont il a été tenu compte. Un second document séparé présente la réponse aux observations du public et les motifs de la décision de l'autorité administrative.

Les indicateurs de la consultation :

Nombre de courriels reçus : 3 dont :

- 2 courriels comportant une pièce jointe identique laquelle présente les observations émises
- 1 courriel relatif à une demande de modification d'un paragraphe, sur la forme, pour une meilleure compréhension

Les observations du public dont il a été tenu compte :

1) L'autorisation d'utiliser des filets de type tramail dérivant par le pêcheur professionnel en période d'interdiction de la pêche du brochet et du sandre
2) Demande d'une concertation sur le sujet de l'utilisation des filets par les pêcheurs professionnels, notamment en période d'interdiction de la pêche du brochet et du sandre

Rennes, le - 9 DEC. 2015

La Chef du Service Eau et Biodiversité,

Sandrine CADIC